

Bulletin académique spécial

n°492

du 12 juin 2023

Dispositif d'accompagnement à la prise de fonction pour les personnels administratifs concernés par une première affectation en secrétariat d'EPLE (administration et intendance)



Liberté Égalité Fraternité

École Académique de la Formation Continue

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS CONCERNÉS PAR UNE PREMIERE AFFECTATION EN SECRÉTARIAT D'EPLE (ADMINISTRATION ET INTENDANCE)

Destinataires: Tout public

Dossier suivi par : DRRH - Tél : 04 42 91 70 50

EAFC - Sabine BRIVOT - Tél : 04 42 93 88 38

Afin de contribuer au bon déroulement des opérations de rentrée, une formation d'accompagnement à la prise de fonction est organisée pour les personnels nouvellement nommés en secrétariat d'EPLE en gestion administrative ou financière.

Il s'agit de personnels relevant principalement :

- ⇒d'une première nomination (recrutement par concours externes, détachement ...),
- ⇒d'une première affectation en EPLE (mutation, concours internes),
- ⇒ou bien plus rarement d'une situation particulière propre à un établissement (mouvement interne ...).

Les nouveaux gestionnaires et agents comptables ne sont pas concernés par les présentes dispositions dans la mesure où ils bénéficient d'un dispositif de formation spécifique.

Cette formation permet aux personnels concernés d'être rapidement opérationnels, notamment en ce qui concerne l'utilisation des applications informatiques de gestion.

Les stages correspondants auront lieu à partir du 29 août 2023.

Les personnels affectés en administration et à l'intendance bénéficieront d'un dispositif complémentaire : un accompagnement (tutorat) à distance et un volet formation à distance (foad) s'appuyant sur une plateforme collaborative (site web) dédiée et des réunions en ligne (classes virtuelles).

Les personnels concernés par ce dispositif sont tenus de participer aux journées de formation auxquelles ils seront convoqués ; un courrier individuel (cf copie jointe) leur sera adressé par les services du Rectorat.

Les Chefs d'Etablissement d'accueil ou les gestionnaires, selon les cas, sont invités à prendre rapidement contact avec les agents concernés par ce dispositif pour leur préciser les modules de formation qui les concernent en fonction des tâches qui leur seront confiées. Il leur appartient d'inscrire ou de faire inscrire le personnel concerné à l'adresse suivante pour le 13/07/2023 au plus tard :

http://webasp.ac-aix-marseille.fr/dafip/outils/AdmSta/

Les Chefs d'Etablissement ou de service dont certains personnels sont mutés en EPLE et concernés par ce dispositif voudront bien prendre toutes dispositions utiles afin de libérer ces personnels pendant la dernière semaine d'août.

En annexe, vous trouverez:

- le modèle du courrier adressé aux personnels
- la présentation des logiciels de gestion.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par :

EAFC

DIEPAT

DRRH

Place Lucien Paye 13621 Aix en Provence cedex 1

École académique de la formation continue

Aix-en-Provence, le 26 mai 2023

Le recteur de la région académique Provence-Alpes Côte d'Azur Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

à

Madame, Monsieur s/c de Madame, Monsieur le Chef d'Établissement

Objet : Accompagnement à la prise de fonction des personnels administratifs nommés pour la première fois en secrétariat d'EPLE

Vous venez d'être affecté(e) pour la première fois dans un collège ou un lycée, au secrétariat d'établissement ou à l'intendance.

Une formation d'accompagnement à la prise de fonction est organisée pour vous permettre d'être rapidement opérationnel(le) notamment en ce qui concerne l'utilisation des applications informatiques de gestion administrative et financière.

Je vous invite donc à prendre contact dès que possible avec le chef d'établissement ou l'adjoint gestionnaire de votre établissement d'affectation pour déterminer avec lui votre parcours de formation en fonction des tâches qui vont vous être confiées.

Votre candidature doit être effectuée en ligne, conformément aux indications données par le supérieur hiérarchique de votre établissement d'accueil, à l'adresse suivante avant le 13 juillet 2023 : http://webasp.ac-aix-marseille.fr/dafip/outils/AdmSta/

Les formations auront lieu à partir du mardi 29 août 2023.

Une convocation aux stages correspondants sera envoyée à l'adresse personnelle que vous aurez mentionnée sur le document.

Je vous demande de prendre toutes dispositions pour y participer.

Pour le recteur et par délégation Le secrétaire général de Basadémes EIGNIER

Bruno MARTIN

PS : Si vous êtes affecté(e) au secrétariat d'administration, vous pouvez utilement consulter pour information les BA spéciaux de rentrée du 25/08/2014 n° 294 et du 13/10/2014 n° 296

PJ : Fiche de candidature Présentation des logiciels de gestion



Liberté Égalité Fraternité

GUIDE DE REMPLISSAGE POUR L'INSCRIPTION EN LIGNE

avant le 13 juillet 2023 à cette adresse : http://webasp.ac-aix-marseille.fr/dafip/outils/AdmSta/

MERCI DE REMPLIR SOIGNEUSEMENT LA PARTIE « COORDONNÉES PERSONNELLES » POUR FACILITER L'ENVOI DE LA CONVOCATION DURANT L'ÉTÉ

FORMATION D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS NOMMÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN EPLE

MODULES OBLIGATOIRES

MARDI 29 AOÛT 2023 - COLLEGE F. MITTERRAND – SIMIANE COLLONGUE

MATIN:

- LE DISPOSITIF DE FORMATION
- L'EPLE MISSIONS DES SECRÉTAIRES
- TÉMOIGNAGES SUR LA PRISE DE FONCTIONS
- LES APPLICATIONS DE GESTION UTILISÉES EN EPLE
- RÉSEAU ET ASSISTANCE

APRES-MIDI:

- PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DE FORMATION À DISTANCE DES RESSOURCES EN LIGNE <u>INTENDANCE</u> UNIQUEMENT
- PRÉSENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, DE LA FORMATION PROPOSÉE, DES OPÉRATIONS DE RENTRÉE, PRISE DE POSTE (POUR L'ADMINISTRATION)

MODULES SPÉCIFIQUES A sélectionner avec le supérieur hiérarchique de l'établissement d'accueil en fonction du poste de travail occupé **GESTION ADMINISTRATIVE GESTION FINANCIÈRE** 30/08/2023 ☐ GFC - COMPTA 05/09/2023 ☐ BASE ÉLÈVES **GÉNÉRALE** Collège de Simiane Collège de Simiane ☐ GIGC - ASSED-SUPPLE-31/08/2023 2 groupes sur une journée ☐ GFC - COMPTABILITÉ TSM (appli de gestion des **ORDONNATEUR** Collège de Simiane Collège de Simiane personnels ☐ MOSART et CONGÉS ☐ 07/09/2023 15/09/2023 Messagerie ☐ RÉGIE - FIN DE MOIS Collège de Simiane Classe virtuelle électronique 12/09/2023 18/09/2023 ☐ CONTROLE CAISSE -☐ ÉLECTIONS CA **SUIVI TRÉSORERIE** Classe virtuelle Classe virtuelle Date à définir en fonction ☐ BOURSES -25/09/2023 □ PUBLIPOSTAGE des groupes RÈGLEMENTATION Classe virtuelle SAISIE BE Collège de Simiane 2 groupes sur deux 19/09/2023 ☐ GFE - SIÈCLE -☐ CONSEIL journées TÉLÉPAIEMENT **D'ADMINISTRATION** Classe virtuelle Collège de Simiane 21/09/2023 02/10/2023 ☐ GFC - SUIVI PRÉSENTIEL **□** BOURSES LYCÉE COMPTA. GÉNÉRALE Classe virtuelle Classe virtuelle Date à définir en fonction 22/09/2023 ☐ BOURSES COLLÈGE ☐ PUBLIPOSTAGE des groupes Classe virtuelle Collège de Simiane 26/09/2023 ☐ RÉGIES D'AVANCES ET 2 groupes sur une journée ☐ ASIE Classe virtuelle **DE RECETTES** Collège de Simiane 2 groupes sur une ☐ GFE - COMPLÉMENT DU 10/11/2023 □ EXTRACTIONS PRÉSENTIEL DROITS journée **PERSONNALISÉES** Classe virtuelle CONSTATÉS Collège de Simiane ☐ GFC - COMPLÉMENT DU 05/10/2023 20/11/2023 PRÉSENTIEL COMPTA ☐ CONSEIL DE DISCIPLINE Classe virtuelle Classe virtuelle ORDO.

GESTION ADMINISTRATIVE		GESTION FINANCIÈRE
☐ GIGC - SUPPLE	10/10/2023 Classe virtuelle	COMPTABILITÉ ORDO 27/11/2023 Classe virtuelle
□ ASSED	12/10/2023 Classe virtuelle	□ RÉGIE - FIN D'EXERCICE 15/12/2023 Classe virtuelle
EXAMENS LYCÉES-LP (CAP / BCP / BTS)	17/10/2023 Classe virtuelle	□ COMPTA GÉNÉ - 22/01/2024 BASCULE FIN D'EXERCICE Classe virtuelle
☐ EXAMENS LYCÉES - (BAC GT / EAF)	16/11/2023 Classe virtuelle	D'INVENTAIRE 29/01/2024 FIN D'EXERCICE Classe virtuelle
☐ EXAMENS COLLÈGES-LP (DNB-CFG)	23/11/2023 Classe virtuelle	Nom: Prénom: Établissement d'affectation:
☐ ORIENTATION COLLÈGE	07/05/2024 Classe virtuelle	
☐ ORIENTATION LYCÉE	10/05/2024 Classe virtuelle	
☐ BASCULE DE FIN D'ANNEÉ BASE ÉLÈVES	13/06/2024 Collège Simiane	
☐ GESTION DES PERSONNELS - PREPARATION DE RENTREE (SIAM-TSM)	23/05/2024 Collège de Simiane	

CE CALENDRIER EST PRÉVISIONNEL, CERTAINES DATES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES.



Les logiciels de gestion

Pour information:

SIECLE: Système d'Information pour les Elèves en Collèges et Lycée et pour les Etablissements.

Groupe d'applications orientées Web comportant différents modules de gestion (ancienne version appelée SCONET)

I - Gestion administrative

1/ Base élèves :

Module de SIECLE permettant d'assurer le suivi des élèves inscrits dans l'établissement :

- > Renseignements élèves : identité, scolarité, etc...
- Renseignements responsables : identité, lien de parenté, coordonnées, etc...

2/ STSWeb: STructures et Services sur le Web

Structure pédagogique : menu de STSWeb permettant la création de la structure pédagogique de l'établissement (gestion des classes et des groupes)

Services: description des services des enseignants pour la mise à jour de leur salaire (heures supplémentaires en particulier). Liens entre l'enseignant, la ou les disciplines enseignées, leur nombre d'heures et les groupes ou les divisions concernés

3/ Extractions Personnalisées :

Module appartenant à la base élèves. Fabrication de listes et de comptages personnalisés, à partir de critères définis par l'utilisateur lui-même.

(Affichage écran, impression papier ou utilisation sous forme de fichiers réutilisables dans les logiciels de bureautique)

4/ ASIE :

Aide à la saisie des indemnités en établissement.

5/ MOSART:

Module de saisie des absences et des retenues sur traitement

6/ GIGC:

Gestion des personnels enseignants et ATSS (congés, remplacements, notation des CPE...)

7/ SUPPLE:

Gestion des remplacements des enseignants

8/ ASSED:

Gestion des contrats des assistants d'éducation

II - Gestion financière

1/ GFC : Gestion financière et comptable.

Cette application permet de réaliser la comptabilité budgétaire (celle du chef d'établissement) et générale (celle de l'agent comptable) des EPLE.

Le module de « *comptabilité budgétaire* » est installé dans tous les établissements, celui de « *comptabilité générale* » l'est seulement dans les agences comptables.

Le module « *Régies* » permet de gérer les régies de recettes et/ou d'avances.

Le module « *Préparation budgétaire* » permet de préparer le budget et le module « *COFI* » de faire le compte financier.

2/ GFE : Gestion Financière Elèves

Module de SIECLE permettant d'établir les droits constatés (état des frais d'hébergement) et de payer les bourses.